



## Créancier qui ment sur le montant d'une dette

-----  
Par Hal

Bonjour,

Lors de la constitution d'un dossier à la Banque de France, l'ex propriétaire des lieux où je logeais en a profité pour augmenté ma "dette" dans le dossier de surendettement ce que je me suis aperçu après le délai d'appel.

Bien sûr, j'ai le décompte de l'huissier comme preuve mais j'en ai assez de ce créancier qui tente toujours plus pour en avoir plus.

Quels recours contre ce type de personne? Est-ce possible de le sanctionner?

Cordialement,

Hal

-----  
Par TUT03

Bonjour

il vous appartient de démontrer que vous avez payé ce créancier, pour tout ou partie : montant, numéros de chèques encaissés et date d'encaissement, montant et dates des virements bancaires...

les retards de paiement génèrent souvent des pénalités, des frais divers qui peuvent correspondre à ces divergences de montant